

**10 Port-Gentil**

**Vie des associations/La Voix des oubliés  
Au chevet des bébés nés en prison**

**FAE**  
Port-Gentil/Gabon

**ACCOUCHER** en prison n'est pas un fait nouveau. D'abord, parce qu'il arrive que celles en grossesse y soient en prévention ou même condamnées à y passer des périodes plus ou moins longues. Ensuite, parce que le fait d'être incarcéré n'ôte pas le droit de procréer. Sauf que, malheureusement, les conditions d'accueil de tels événements ne sont pas toujours réunies dans nos prisons.

Il y a un mois, à la naissance du petit Ismaël (prénom du directeur de la prison), Me Solange Yenou, présidente de l'Organisation non gouvernementale (Ong) "La Voix des oubliés", est allée offrir, au nom de sa structure, le nécessaire pour que le nouveau-né soit pris en charge dans les meilleures conditions possibles.

Ce genre d'événements étant appelés à se reproduire, il fallait fournir aux personnels pénitentiaires les produits de première nécessité pour répondre aux prochains accouchements.

Ainsi, dans le cadre de son projet dénommé



Photo : Sidonie Ambonguilla

**Né en prison, bébé Ismaël dans les mains de Me Yenou.**



Photo : Sidonie Ambonguilla

**Le don présenté aux personnels pénitentiaires.**

"Humaines prisons", l'Ong a-t-elle entrepris un plaidoyer auprès de ses partenaires et des bonnes volontés. Les sociétés Vaalco, IOTA et OMC ainsi que le lycée Victor Hugo et son personnel ont donc répondu à ses sollicitations. Baignoires, bassines, matelas pour bébés avec moustiquaires, pots, seaux, couches, savons, serviettes, biberons et bien d'autres effets ont ainsi pu être collectés et remis, récemment, aux personnels pénitentiaires qui sauront en faire bon usage, le cas

échéant. Le directeur de la maison d'arrêt, Téléphore Ismaël Ngoussi, et ses collaborateurs, se sont, une fois de plus, félicités du partenariat qui lie la structure pénitentiaire et l'Ong de défense des libertés. Un partenariat qui, par des actions multiples, est en train d'apporter les premiers fruits dans la recherche des voies et moyens tendant à l'amélioration des conditions de détention des concitoyens en conflit avec la loi. Il reste que, dans le cas d'espèce, la question de

meure quant à la gestion des accouchements en milieu carcéral. Si l'on se réfère à l'ensemble des règles minima pour le traitement des détenus mondialement reconnues, car adoptées à l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Article 23 de ce document nous apprend que "dans les établissements pour femmes, il doit y avoir les installations spéciales nécessaires pour le traitement de celles qui portent une grossesse, relevant de couches et convalescentes". Dans la mesure du possi-

ble, des dispositions doivent être prises pour que l'accouchement ait lieu dans un hôpital civil. Si l'enfant est né en prison, il importe que l'acte de naissance n'en fasse pas mention. Le même article ajoute que "lorsqu'il est permis aux mères détenues de conserver leurs nourrissons, des dispositions doivent être prises pour organiser une crèche, dotée d'un personnel qualifié, où les nourrissons seront placés durant les moments où ils ne sont pas laissés aux soins de leurs mères". Dire qu'ici

on est loin de tout cela est un truisme. Il peut donc s'avérer, sans doute, nécessaire de prendre des mesures pénales exceptionnelles pour les cas de maternité en milieu carcéral. Concernant "bébé Ismaël", Me Yenou a demandé, en tant qu'avocate, depuis deux semaines, la mise en liberté provisoire de la maman, en détention préventive pour une histoire de faux témoignage dans une affaire criminelle. Sa démarche n'a toujours pas prospéré.

**Sécurité et sûreté maritimes dans le Golfe de Guinée/Manœuvres  
" Obangame express 2818 "**

**Pour un Golfe de Guinée sûr et sécurisé**

**RAD**  
Port-Gentil/Gabon

**LA** côte gabonaise, entre Port-Gentil et Libreville, abrite depuis quelques jours "Obangame express 2018", manœuvre navale multinationale et multisectionnelle qui vise à développer la coopération régionale. Selon le capitaine de frégate, commandant l'arrondissement maritime de l'Ogooué, Jean Claude Mibissa, elle permet de renforcer les capacités opérationnelles des marines nationales, des administrations et opérateurs du domaine maritime dans le Golfe de Guinée.

Ce, en les exerçant sur un large éventail de scénarios relatifs aux différentes formes de menaces rencontrées en mer (piraterie, trafics en tout genre, immigration clandestine, pêche illicite et pollution maritime). D'où la participation, au plan national, de plusieurs administrations. Au nombre desquelles, la Marine nationale, la Gen-



Photo : Julie Ngumbi

**Un exercice d'intervention en mer.**



Photo : Julie Ngumbi

**Le gouverneur (c) de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, a donné le coup d'envoi d'"Obangame express 2018".**



Photo : Julie Ngumbi

**Les représentants des organismes participant aux manoeuvres.**

darmerie, l'Aviation légère des armées, la direction générale de la Documentation et de l'Immigration, les Douanes, l'Agence nationale des parcs nationaux, les opérateurs pétroliers, etc. La volonté de coopérer a été mise en forme par les chefs d'Etat des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) en 2009, afin d'unifier leurs efforts pour faire face à la piraterie maritime, qui devenait grandissante dans le Golfe de Guinée. D'où la dénomination "Obangame", en langue fang, qui pourrait se

traduire en français par "solidarité et coopération ou synergie". Selon Jean Claude Mibissa,

grâce au soutien des Etats-Unis, cette initiative a pris corps en 2010 avec la participation de l'Angola, du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale et de Sao Tomé et Principe. Depuis 2015, "Obangame express" s'est adapté à une nouvelle architecture de sûreté et de sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée. De ce fait, a-t-il indiqué, tous les pays de la côte-ouest africaine prennent part à cet exercice. Et plus de dix partenaires des pays dits développés accompagnent aujourd'hui les Afri-

cains. L'organisation de l'exercice obéit, selon le capitaine de frégate, à un principe de rotation entre les États participants. C'est de ce principe que le Gabon héberge, à Libreville, la direction de l'édition 2018 de l'exercice. En somme, comme la levée précédente, a-t-il soutenu, "Obangame express 2018" vise un objectif commun : un Golfe de Guinée sûr et sécurisé. Pour l'atteindre, les participants doivent s'approprier les valeurs que sont le partage de l'information, la mutualisation des moyens et des synergies, la coopération et la conjugaison des efforts. «Celui qui tient la mer, tient le commerce et la richesse du monde lui-même», a poursuivi notre interlocuteur. En lançant officiellement les activités de l'opération, Patrice Ontina, gouverneur de l'Ogooué-Maritime, a invité les participants, chacun dans son domaine de compétence, à donner le meilleur d'eux-mêmes.